



Qualités des témoins

Par danonego60

bonjour! suite à une agression subit par une personne pratiquant 3 sports de combat,sa femme a témoigné contre moi en disant que c'est moi qui avait frappé le 1er et qu'il a cherché à se defendre(légitime défense?)un témoin présent a affirmé que je n'ai pas donné de coup,mais que l'autre m'a frappé(21 j d'ITT)! je suis tout de même condamné à 1000? d'amende ainsi que des dommages et intérêts!que prévalent alors les 2 témoins? MERCI